Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-213502032-20251208-2025_54-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

COMMUNE DE LA NOUAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 08 décembre 2025

Nombre de conseillers : 10
Présents : 07
Votants : 07

Date de convocation : 28 novembre 2025
Date d'affichage : 28 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Nouaye se sont réunis dans la salle du Conseil à la Mairie sur la convocation du Maire,

Étaient présents : Mme Fabienne BONDON, M. Loïc JOUAN, M. Jérôme TOSTIVINT, M. Jean-Luc EON, M. Jérôme ESNAULT, Mme Valérie BUSSY, Mme Aurélie LAJOYE.

Étaient absents excusés : M. Alban BERTHELOT, M. Stéphane BESNARD,

Était absent : M. Benoît RIOCHE

Le quorum de 6 est atteint.
La séance est ouverte à 20h11.
M. Jérôme ESNAULT est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2025-54
Objet : EPCI – PARTICIPATION POSTE CHEF DE PROJET « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Exposé :

Lancé le 1er octobre 2020, le programme national « Petites Villes de Demain » (PVD) accompagne les communes de moins de 20 000 habitants et leurs intercommunalités dans l'exercice de leur rôle de centralité. Il leur apporte les ressources nécessaires à la concrétisation de leurs projets de territoire, en vue de renforcer leur attractivité, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de favoriser un développement respectueux de l'environnement.

Ce dispositif pour lequel un accompagnement financier de l'Etat et de ses partenaires est acté jusqu'en 2026, permet de bénéficier d'un financement à hauteur de 75 % du poste de chef de projet ainsi qu'un accompagnement en ingénierie pour mener à bien les projets relatifs à l'aménagement urbain des communes.

Montfort Communauté, et 3 communes du territoire (Bédée, Montfort-sur-Meu et Pleumeleuc) ont conventionné avec l'Etat en 2021 dans le cadre du dispositif "Petites Villes de demain" (PVD). Après une première phase d'analyse des enjeux et de définition d'une stratégie partagée, l'intercommunalité et les communes ont conclu une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), visant à promouvoir le renouvellement urbain et la densification des centralités, à soutenir l'identité de chacune d'elles, et à améliorer leur accessibilité.

Par délibération communautaire en date 08 avril 2021, un premier emploi non permanent de chef de projet PVD a été créé pour la période allant de juillet 2021 à juillet 2024.

Afin de garantir la poursuite de cette dynamique, un poste non permanent a été créé par délibération communautaire CC/2024/75 en date du 11 juillet 2024. Un nouvel agent a été recruté pour la période de novembre 2024 à août 2026.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 035-213502032-20251208-2025_54-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

Dans une démarche d'élargissement de cet accompagnement, il a été acté en bureau communautaire d'établir une convention permettant aux autres communes du territoire de bénéficier des compétences techniques du chef de projet PVD. Ainsi, les communes de Breteil, Iffendic, La Nouaye, Saint-Gonlay et Talensac peuvent solliciter un appui méthodologique pour la mise en œuvre de leurs projets de dynamisation et de revitalisation, renforçant ainsi la cohésion et la synergie à l'échelle intercommunale.

La présente convention fixe les modalités de participation financière des communes au financement du poste de chef de projet « Petites Villes de Demain ». Le coût pour la commune de La Nouaye est de 500 €.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la mise en place d'une convention, relative à la participation financière au poste de chef de projet "Petites Villes de demain" des communes de Bédée, Montfort-sur-Meu, Pleumeleuc, Breteil, Iffendic, La Nouaye, Saint-Gonlay et Talensac.

- Autorise Madame Le Maire à signer cette convention.

Le Secrétaire de séance,
Jérôme ESNAULT

Le Maire,
Fabienne BONDON

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme et exécutoire

MAIRIE DE LA NOUAYE (ILLE-ET-VILAINE)